



FEDERATION NATIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DEPARTEMENT DES ARDENNES

**déclaration préalable au CTSD 08
29 janvier 2016**

Aujourd'hui, notre constat est le suivant :

- La réforme territoriale programme la baisse des budgets alloués par l'État aux collectivités locales.
- La réforme des rythmes scolaires impose à ces mêmes collectivités de nouvelles dépenses.
- De plus en plus de mairies sont contraintes de regrouper des écoles pour des raisons économiques au détriment d'un service public de qualité et avec l'aval du Ministère de l'Éducation Nationale, qui voit là une aubaine pour récupérer des postes et fermer des classes.
- De plus en plus de classes à effectifs lourds et niveaux multiples induisant des conditions d'enseignement très compliquées
- Des notifications MDPH, toujours non respectées à ce jour, poussant à une souffrance au travail des enseignants, à la dépression et au burn-out. Nous ne doutons pas que vous tenez à mettre tout en œuvre pour pallier aux manques d'AVS constatés dans plusieurs écoles et dont le solutionnement doit être très rapide au vu du nombre d'enseignants qui sont en train de craquer et de s'arrêter.

La FNEC-FP-FO exige que la carte scolaire tienne compte :

- Des effectifs réels et actualisés des écoles.
- Des tractations entre mairies, par exemple dans le cadre de la loi NOTR ou pas : quels impacts auront les regroupements de communes sur la resectorisation de l'espace scolaire ? (qu'en est-il par exemple pour Nouvion-sur-Meuse)

La FNEC-FP-FO dénonce les effectifs repères que vous avez fixés :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, un enseignant face à 28 élèves de 2-4 ans ou de 4-6 ans, ce n'est pas confortable et c'est souvent difficilement gérable.

Au regard des intégrations et des enfants qui relèvent de la MDPH non décelés et toujours problématiques en maternelle, il est inepte de surcharger les effectifs.

A l'heure où les nouveaux programmes de maternelle remettent en avant les ateliers de manipulation où pour pouvoir apprendre l'enfant doit agir, réussir et comprendre, il serait temps que l'administration soit en adéquation avec les réformes ou programmes qu'elle propose, les discours ne suffisent plus, les moyens doivent suivre.

La **FNEC-FP-FO** remarque que le calcul de la moyenne par école n'est pas révélateur de l'organisation des classes dans le département. Nous demandons que les statistiques soient basées sur un classement modal, qui refléterait la réalité rencontrée le plus

souvent (en rep et hors rep) en effectuant un lien avec les taux de chômage, les csp, les dossiers MDPH . Nous vous demandons de maintenir des conditions de travail acceptables dans toutes les écoles et classes du département, sachant d'autre part que les conditions vont encore s'aggraver avec les Ulis-écoles.

La FNEC-FP-FO s'interroge sur les conseils de maitres et projets d'école communs imposés de façon arbitraire à des écoles qui ne font pas partie d'un regroupement pédagogique. Doit-on y voir là une volonté de fusion non affichée (Raucourt-Haraucourt , Beaumont en Argonne et Autrecourt pour ne citer que ces cas....)? Nous nous interrogeons également sur le possible regroupement de Damouzy/Arreux et Houldizy sur un pôle scolaire qui serait imposé ? Proposé ? aux maires de ces communes ?

En tout état de cause, La FNEC-FP-FO revendique :

- **La baisse de vos seuils/ effectifs repères, qui instituent une gestion comptable de l'enseignement telle une entreprise privée.**
- **Que tous les moyens nécessaires soient gardés ou créés pour maintenir un service Public de qualité.**
- **Que toutes les notifications MDPH soient respectées et les AVS présent(e)s**
- **Et concernant les AVS, nous demandons des contrats de droit public pérennisés avec une réelle formation avant emploi dans les écoles.**